

AVISU CESEC 2025-39¹ **AVIS CESEC 2025-39**

Rilativu à u
Relatif au

Bilanciu d'andatura è pruspettive di a strategia di a Cullettività di Corsica in materia di privenzione è di riduzione di e sparità suciale in quantu à a salute²

Bilan d'étape et perspectives de la stratégie de la Collectivité de Corse en matière de prévention et de réduction des inégalités sociales de santé

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu a lettera di presentazione di u 18 di sittembre di u 2025 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Eeconomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à u **Bilanciu d'andatura è pruspettive di a strategia di a Cullettività di Corsica in materia di privenzione è di riduzione di e sparità suciale in quantu à a salute** ;

***Vu** la lettre de saisine du 18 septembre de u 2025 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur le **Bilan d'étape et perspectives de la stratégie de la Collectivité de Corse en matière de prévention et de réduction des inégalités sociales de santé** ;*

Après avoir entendu, Madame Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du social, de la santé et de la lutte antivectorielle ;

À nant'à u raportu di Julie PANTALONI-BARANOVSKY, per a cummissione precarietà - sulidarità, salute, cuesione suciale è abitatu ; sport è vita assuciativa, addunita ghjovi u 25 di sittembre di u 2025 ;

Sur rapport de Julie PANTALONI-BARANOVSKY, pour la commission precarite-solidarites, santé, cohésion sociale et habitat ; sport et vie associative, réunie le jeudi 25 septembre 2025 ;

¹ Adopté à l'unanimité

Votants : 50

² Rapport AC 2025/O2/240

U Cunsigliu Ecunomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 30 di sittembre di u 2025, in Aiacciu
Prununzia l'avisu chì seguita

Le CESECC a été saisi, pour avis, du rapport de Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse relatif au *"bilan d'étape et perspectives de la stratégie de santé de la Collectivité de Corse en matière de prévention et de réduction des inégalités sociales de santé"*.

Cette stratégie, initiée en 2018 et renforcée depuis 2022, vise à répondre aux besoins de santé de la population corse dans une perspective intégrée, articulée autour du paradigme « One Health » et des déterminants sociaux de la santé. Elle se décline en quatre volets :

- ✓ Promotion de la prévention et réduction des inégalités sociales de santé ;
- ✓ Démographie médicale et accès aux soins spécialisés ;
- ✓ Trajectoire vers la création d'un Centre hospitalier universitaire (CHU) ;
- ✓ Création d'un pôle de recherche en petite enfance.

Le CESECC formule, sur le rapport soumis à son attention, les observations et recommandations suivantes :

1. Prévention et réduction des inégalités sociales de santé

Le CESECC salue l'action de la Collectivité de Corse en matière de prévention, notamment :

- ✓ Le développement de la Protection maternelle et infantile (PMI) et l'expérimentation unique au niveau national de suivi des enfants de 6 à 11 ans (A Casa Zitellina),
- ✓ La mise en place d'outils innovants comme le BuSS Campà bè,
- ✓ L'ouverture de centres de santé sexuelle, malgré des chiffres encore faibles pour les consultations relatives à la contraception, en partie dus à des freins comportementaux et sociétaux, ainsi qu'aux effets délétères de certaines formes de désinformation (notamment par l'accroissement de la diffusion de fake news par les réseaux sociaux, assimilables aux phénomènes rencontrés sur le sujet de la vaccination).

Il préconise de croiser les chiffres sur la contraception avec ceux sur la délivrance de moyens contraceptifs, ce qui permettrait d'affiner et d'ajuster la perception de la situation dans ce domaine.

Le CESECC souligne la nécessité de renforcer :

- ✓ La communication publique et la pédagogie de la prévention, notamment face aux fake news ;
- ✓ La détection précoce des violences intrafamiliales.

Le CESECC suggère de se rapprocher de l'Agence régionale de santé (ARS) de Corse pour vérifier que la possibilité de créer de nouveaux Médicobus est encore ouverte (Cf. l'instruction nationale DGOS 2023/158, et le Médicobus du Taravo entré en service en février 2025). Le cas échéant, **il propose** de solliciter le lancement de nouveaux appels à projets en Cismonte et en Pumonte, comme cela avait été fait en 2024, pour tenter d'améliorer le maillage du territoire par ces dispositifs et d'intensifier les efforts entrepris pour améliorer l'accès aux soins et à une meilleure prévention.

2. Démographie médicale et accès aux soins

Le CESECC revient sur le constat largement partagé d'une forte tension sur certaines spécialités (neurologie, rhumatologie, pneumologie, dermatologie), aggravée par le vieillissement des praticiens.

Le CESECC relève que des dispositifs incitatifs sont engagés (contrats avec l'ARS, stages d'internes en médecine, téléconsultation, plateau d'imagerie à Corte), **mais souligne** :

- ✓ L'importance de renforcer l'attractivité des territoires ruraux auprès des praticiens ;
- ✓ La nécessité d'anticiper les besoins sur des spécialités non couvertes par l'étude (cardiologie, psychiatrie et pédopsychiatrie, gériatrie) ;
- ✓ L'urgence de structurer des solutions durables pour réduire les délais d'accès aux spécialistes ;
- ✓ La nécessité de renforcer le transport à caractère médico-social des patients, dans les zones de faible densité médicale.

Par ailleurs, le dispositif national "Un médecin près de chez vous" vise à la lutte contre les déserts médicaux, dans des intercommunalités identifiées comme "prioritaires/zones rouges" (faible densité médicale, forte proportion d'Affections de longue durée (ALD), éloignement des services urgents, faibles effectifs de jeunes médecins). L'ARS prévoit des contrats d'appui et une montée en charge dès le début 2026. **Le CESECC préconise** que la Collectivité de Corse intervienne aux côtés de l'ARS notamment pour aider les EPCI Pasquale PAOLI et de l'Oriente, qui en bénéficient, à atteindre les objectifs tant en matière d'installation de médecins solidaires, qu'en création d'infrastructures d'accueil et de fourniture de matériel médical.

Le **CESECC préconise** la recherche de voies et moyens pour accompagner d'autres territoires dans la mise en place d'un tel dispositif.

3. Trajectoire vers la création d'un CHU

Le CESECC prend acte des avancées obtenues :

- ✓ Ouverture à Corte du premier cycle d'études médicales ;
- ✓ Prise en compte par le Gouvernement de la demande de création d'un CHU d'ici 2030 ;
- ✓ Engagement sur la rénovation du Centre hospitalier à Bastia, et la création de plateaux techniques correspondant tant aux attentes des patients qu'à celles des praticiens.

Le CESECC insiste sur :

- ✓ L'importance de prioriser, de structurer et de consolider la recherche insulaire autour d'un projet universitaire (virologie, Sclérose en plaques (SEP), impacts du climat et du tourisme de masse...) ;
- ✓ Le rôle structurant du CHU dans l'attractivité des spécialités médicales et dans la formation locale des professionnels ;
- ✓ Le besoin de disposer d'un CHU multisites public-privé pour l'ensemble de la population

4. Petite enfance et recherche

Le projet de pôle de recherche en petite enfance, en partenariat avec l'Institut Boris Cyrulnik, est salué comme un investissement stratégique à long terme. Il associe :

- ✓ Une meilleure prise en compte des 1 000 premiers jours de l'enfant ;
- ✓ L'intégration de la langue et de la culture corses ;
- ✓ L'adaptation des modes d'accueil aux besoins des familles.

Le CESECC relève toutefois :

- ✓ Un déficit de places séquencées ou perlées en crèches, adaptées aux besoins des parents qui n'ont pas besoin d'un dispositif à plein temps ;
- ✓ Une pratique des établissements qui, probablement pour des raisons économiques et de rentabilité, privilégient l'accueil à plein temps.
- ✓ La faible attractivité du métier d'assistante maternelle ;
- ✓ L'importance, dès la petite enfance, d'offrir aux enfants la possibilité d'acquisition de plusieurs langues (effets bénéfiques prouvés chez des enfants trilingues).

Il recommande de développer des dispositifs incitatifs pour soutenir la diversification de l'offre (crèches familiales, par exemple) et la valorisation de ces professions (veille proactive sur les évolutions législatives).

Il préconise aussi la mise à l'étude d'un dispositif de soutien qui permettrait aux établissements de proposer des places séquencées, ou perlées.

5. Gérontologie, aide à domicile et filières de formation

Le CESECC se félicite de la création du Gérontopôle de Corse et du développement de formations nouvelles (cadres de santé, manipulateurs radio).

Toutefois, **il alerte** sur :

- ✓ La pénurie d'infirmiers coordinateurs de Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), nécessitant des formations adaptées ;
- ✓ Le manque d'attractivité des métiers de l'aide à domicile et la précarité de certains salariés de ce secteur, liée à la multiplicité des modes d'intervention.

Il invite à une réflexion spécifique sur le bien vieillir en Corse, qui passe par la qualification, la valorisation et la stabilisation de ces métiers, qui devraient relever d'une véritable filière professionnelle, comme il l'a préconisé dans son rapport d'autosaisine "*Invichjà in casa soia*".

Par ailleurs, **le CESECC souhaite**, en parallèle, relever un point particulier qui concerne les locuteurs en langue corse. En effet, nombre de personnes âgées parlent le Corse de façon, parfois, presque exclusive. **Le CESECC constate** à regret une carence en orthophonistes corsophones, **et suggère** de conduire une réflexion pour y pallier (formation, maillage du territoire, etc.). **Il considère** que, pour cette problématique particulière, s'il est évident que les personnes âgées sont directement concernées, des personnes bilingues de tous âges nécessitant un recours à des séances d'orthophonie, pour diverses raisons, pourraient bénéficier d'un tel dispositif, dépassant la seule problématique du grand âge.

6. Santé et environnement

Le CESECC souligne la pertinence de l'approche « One Health » mais invite à l'élargir vers les concepts transversaux d'Eco Health (biodiversité, environnement) et de Planetary Health (durabilité, économie), en intégrant une évaluation des impacts environnementaux et économiques relatifs aux points suivants :

- ✓ Les phénomènes d'anthropisation induits par l'économie du tourisme ;
- ✓ L'artificialisation des sols et du littoral ;
- ✓ Le comblement des zones humides ;
- ✓ La surfréquentation des sites terrestres et maritimes ;

- ✓ L'insuffisance en infrastructures de santé face à l'importance de ces flux ;
- ✓ Les risques accrus de propagation d'agents infectieux ;
- ✓ Les effets prégnants du réchauffement climatique sur la santé.

Il suggère que ces notions pourraient avantageusement être intégrées aux projets de recherche qui sont menés à l'Université di Corsica en matière de santé et d'environnement.

En conclusion, **le CESECC prend acte** de la transmission du bilan d'étape présenté par le Conseil exécutif de Corse.

Il salue la dynamique de prévention et d'innovation sociale engagée par la Collectivité, en particulier sur la petite enfance et l'accompagnement des publics vulnérables, ainsi que l'ensemble des réalisations menées à bien depuis l'adoption de la stratégie de santé.

Il rappelle la nécessité de prendre en compte les points de vigilance suivants :

- ✓ Déficit médical persistant ;
- ✓ Coordination interinstitutionnelle ;
- ✓ Formation insuffisante dans certains métiers du soin et de l'accompagnement ;
- ✓ Inégalités territoriales.

Il recommande :

- ✓ De renforcer la communication publique en matière de prévention et de contraception,
- ✓ D'anticiper les besoins dans les spécialités non couvertes par l'étude,
- ✓ De soutenir la création et la valorisation des filières médico-sociales (SSIAD, assistantes maternelles, etc.),
- ✓ D'intégrer davantage les enjeux environnementaux et économiques dans les politiques de santé,
- ✓ De consolider les partenariats pour garantir la réussite du projet de CHU et l'attractivité médicale de la Corse.

Enfin, **le CESECC réaffirme** son soutien à une stratégie corse de santé ambitieuse, intégrée et adaptée aux réalités insulaires, **et souligne** de nouveau l'importance de la création d'un CHU multisites pour la Corse.

La Présidente,



Marie-Jeanne NICOLI